anpe BENIN Agence Nationale Pour l'Emploi

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
Dossier d'appel d'offres n°005/AnpE/PRMP/S-PRMP du 02/06/2025

Objet du Dossier d'appel d'offres :

Travaux de réfection de l'antenne du Zou, et de réfection et d'aménagement des antennes de l'Atacora et de l'Atlantique 2 pour faciliter l'accès aux personnes handicapées (lots 1 à 3).

Source de financement : Budget National

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : *2358*

Accord de prêt : Néant

Commencé le 26/09/2025
Achevé le 26/09/2025

SEPTEMBRE 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'appel d'offres n°005/AnpE/PRMP/S-PRMP du 02/06/2025** relatif aux travaux de réfection de l'antenne du Zou, et de réfection et d'aménagement des antennes de l'Atacora et de l'Atlantique 2 pour faciliter l'accès aux personnes handicapées (lots 1 à 3).

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-cinq et le vendredi vingt-six septembre à quinze heures trente minutes, à la salle de conférence du siège de direction générale de l'AnpE sise au Quartier Aïdjèdo, Vons Bar Taxi, 10 BP : 99 Cotonou (BENIN), Tél : (+229) 21 31 86 79 / 21 31 86 80, Fax : (+229) 21 31 86 78, Rue 6070, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de n° 080/AnpE/PRMP/SA du 11 juin 2025

- Présidente : B. Marimar A. KANNINKPO ; PRMP/AnpE
- Rapporteur : Albert POÏ ; A-PRMP
- Membres :

Administration	**Nom et Prénom (s)**	**Qualité**	**Observations** *avec voix délibérative*
DAF/AnpE	David KOUELE	Représentant DAF	***avec voix délibérative***
DGML//MEF	Franck AKOUTA	Représentant DPIB	***avec voix délibérative***

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot 1	**Intitulé :** Réfection de l'antenne AnpE de l'Atlantique 2 et aménagement pour faciliter l'accès aux personnes handicapées
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert**
Justification	**Montant prévu au budget**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**N°013/2025/A/ANPE /CCMP/SC du 22 mai 2025.**
Soumissionnaires	
-TRANS UNIT - Ets DIMENSION - Sté ABAJAYE - Sté BARAK GROUP -SAGEC SARL -STAMINA -LA CENTRALE DE CONSTRUCTION -INTERTRAVAUX	

-MASIC BTP -LA MONTAGNE D'HEBRON (LMH) -AU CŒUR DES SERVICES -HASIMEX TRANSPORT -KOBAYE INTERNATIONAL -FALVIDARS-BGC	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
-TRANS UNIT -Ets DIMENSION -Sté ABAJAYE -Sté BARAK GROUP	Non-respect des modalités de présentation de l'offre conformément à la circulaire n° 2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024.
STAMINA	Le soumissionnaire a fourni une lettre de déclaration de garantie dont le modèle ne correspond pas à celui du DAC. Il a complété dans sa lettre au point 2c) « conduisant à la saisie des garanties que nous avons constituées ». Ensuite le point 3) est incomplet il a sauté le groupe de mots « délai de validité ». Aussi le modèle d'engagement fourni par le soumissionnaire n'est pas conforme à celui du DAC. Il a complété le 1er point par : sous peine de subir les sanctions prévues à cet effet.
INTERTRAVAUX	Le soumissionnaire a fourni un calendrier de mobilisation, un calendrier de construction et l'organisation des travaux sur le site qui présentent la durée d'exécution des travaux sur 3 mois ; or dans lettre de soumission, il a mentionné que la durée d'exécution est de 4 mois.
KOBAYE INTERNATIONNAL	Le soumissionnaire a fourni une liste du matériel dans laquelle le Tank a une contenance de 200 L au lieu de 2000 L conformément au DAC.
LA CENTRALE DE CONSTRUCTION	Le soumissionnaire a fourni dans sa liste du matériel « marteau-piqueur » en lieu et place du « burin à pic moteur » (confère son formulaire matériel). Mais, la quantité de marteau-piqueur dans liste du matériel est de 02 or le DAC a prévu 03 burins à pic moteur.
HASIMEX TRANSPORT	Le soumissionnaire a proposé une offre qui a été jugé d'anormalement basse.
MASIC BTP	L'offre du soumissionnaire ne satisfait pas aux critères de qualifications définis dans le DAC. En effet, il n'a pas fourni les pièces d'identité de son personnel, il a fourni la preuve de marchés similaire exécuté dont l'un ne renseignait pas le contrat joint mais plutôt un bon de commande. Il a fourni une promesse de location qui fait énumère « burin à **pie** moteur ». Aussi, la facture d'achat du propriétaire ne comporte pas ce matériel. Il a fourni pour tout le personnel proposé pour ce lot un engagement de disponibilité pour le lot 2 signé par chaque intéressé.
GROUPEMENT FALVIDARS-BGC SARL	L'offre du soumissionnaire ne satisfait pas aux critères de qualifications définis dans le DAC. En effet, il a fourni pour la Directrice technique des preuves d'expériences dont le nombre d'année prouvée ne correspond pas aux nombres d'années exigé par le DAC ; son conducteur des travaux et le chef chantier ont

	mentionné dans leur CV avoir été employé à C2E SARL sur une construction de 2017 à 2018, or leur attestation de travail ne mentionne pas cette expérience.	
LA MONTAGNE D'HEBRON	L'offre du soumissionnaire n'est pas la plus économique (classée 4ième)	
SAGEC SARL	L'offre du soumissionnaire n'est pas la plus économique (classée 5ième)	
Attributaire		
Nom	**AU CŒUR DES SERVICES**	
Montant proposé	28 952 341 F CFA TTC	
Montant évalué (corrigé)	**28 952 341 F CFA TTC**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Réfection de l'antenne AnpE de l'Atlantique 2 et aménagement pour faciliter l'accès aux personnes handicapées (lot 1)	
Prix	**Vingt-huit millions neuf cent cinquante-deux mille trois cent quarante et un francs CFA Toutes Taxes Comprises**	**28 952 341 F CFA TTC**
Délai d'exécution	Trois mois	**03 mois**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	Néant
Autres	Néant	Néant

Lot 2	**Intitulé :** Réfection de l'antenne AnpE du Zou
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert**
Justification	**Montant prévu au budget**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**N°013/2025/A/ANPE /CCMP/SC du 22 mai 2025.**
Soumissionnaires	
- SAGEC SARL - STAMINA - BENEFIK MARQUET - HARMONIE CONCEPTS - LA CENTRALE DE CONSTRUCTION - MASIC BTP - LA MONTAGNE D'HEBRON (LMH) - AU CŒUR DES SERVICES - JEC SERVICES - PASSE NET SERVICES - PACNEST GROUP - Ets GLEVIVI	

- Ets 2AKRN
- Ets BUSINESS AFRICA
- GROUP HOPE FINAYON ATHALYAH
- ASM CONSULTING GROUP
- Ste ABAJAYE SARL
- Sté HESMART PLUS
- Ste BARAK GROUP
- KOBAYE INTERNATIONAL
- FALVIDARS-BGC

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
-HARMONIE CONCEPTS -PASSE NET SERVICES -Ets GLEVIVI - Ets 2AKRN -Ste ABAJAYE SARL	Non-respect des modalités de présentation de l'offre conformément à la circulaire n° 2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024.
STAMINA	Le soumissionnaire a fourni une lettre de déclaration de garantie dont le modèle ne correspond pas à celui du DAC. Il a complété dans sa lettre au point 2c) « conduisant à la saisie des garanties que nous avons constituées ». Ensuite le point 3) est incomplet il a sauté le groupe de mots « délai de validité ». Aussi le modèle d'engagement fourni par le soumissionnaire n'est pas conforme à celui du DAC. Il a complété le 1er point par : sous peine de subir les sanctions prévues à cet effet.
PACNEST GROUP	Le soumissionnaire a fourni un Bordereau des prix unitaire non signé, non daté et non cacheté.
GROUP HOPE FINAYON ATHALYAH	Le soumissionnaire a fourni une lettre de déclaration dont le modèle ne correspond pas à celui du DAC. Au point c) Il a mentionné la loi « 11°2020-26 du 29 septembre » au lieu de la loi N° 2020-26 du 29 septembre.
BENEFIK MARKETS	Le soumissionnaire a fourni un calendrier de mobilisation, un calendrier de construction et l'organisation des travaux sur le site qui se présentent la durée d'exécution des travaux sur 3 mois ; or dans lettre de soumission et sa méthodologie d'exécution, il a mentionné que la durée d'exécution est de 4 mois
AU CŒUR DES SERVICES	Le soumissionnaire a fourni dans méthodologie au point A-1 un tableau de présentation du projet ou le nom du projet renseigné indique « LOT 1 ».
BARAK GROUP SARL	Le soumissionnaire a fourni une organisation des travaux sur le site dans laquelle le « lot 1 » et son intitulé sont mentionnés.
KOBAYE INTERNATIONNAL	Le soumissionnaire a fourni une liste du matériel dans laquelle le Tank a une contenance de 200 L au lieu de 2000 L conformément au DAC.
LA CENTRALE DE CONSTRUCTION	Le soumissionnaire a fourni dans sa liste du matériel marteau-piqueur en lieu et place du burin à pic moteur (confère son formulaire matériel). Cependant la

	quantité de marteau-piqueur dans liste du matériel est de 02 or le DAC a prévu 03 burins à pic moteur.
SAGEC SARL	Le soumissionnaire a fourni une offre divergente. En effet, au niveau de son Bordereau des prix unitaires, un Devis Quantitatif et Estimatif et son cadre de sous-détails des prix ligne : o 1er étage lignes 2.22, 3.05, 4.09 et 5.07 il a proposé « peinture à huile sur mur intérieur » au lieu de « peinture fom sur mur intérieur » conformément au DAC o REZ-DE-CHASSE ligne 1.06 il a proposé la réglette 0,60 au lieu de réglette 1.20 conformément au DAC.
JEC SERVICES	Le soumissionnaire a fourni dans son offre financière un Bordereau des Prix unitaire incomplet (offre partielle) et non conforme. En effet, son bordereau des prix unitaire ne comporte pas les ouvrages suivants : **travaux généraux et 1er étage (toilette du personnel, bureau archive n° 1, bureau archive n° 2 &3, couloir archive et toilette, bureau accueil.**
GROUPEMENT FALVIDARS-BGC SARL	Le soumissionnaire a fourni une offre divergente. En effet, il a fourni un Bordereau des prix unitaires, un Devis Quantitatif et Estimatif et un cadre de sous-détails des prix dans lequel il a proposé au 1er étage ligne 2.07 « réglette 1,2 » au lieu de « réglette 0,6 » conformément au DAC ; il ajouté à la ligne 10.09 « intérieur » et il a omis à la ligne 17.07 « grille et ».
ETS BUSINESS AFRICA	Le soumissionnaire a fourni une offre divergente. En effet, il a fourni un Bordereau des prix unitaires, un Devis Quantitatif et Estimatif et un cadre de sous-détails des prix dans lequel il a proposé au 1er étage lignes 6.08 et 7.10 « fourniture de loge… » au lieu de « fermeture de loge… » conformément au DAC.
HE SMART	Le soumissionnaire a fourni une offre divergente. En effet, il a fourni un Bordereau des prix unitaires, un Devis Quantitatif et Estimatif et un cadre de sous-détails des prix dans lequel il a proposé au 1er étage ligne 15.05 « réglette de 1,20 … » au lieu de « réglette de 0,6 … » ; aussi à la ligne 4.01 il a mis « en allos » au lieu de « en agglos » conformément au DAC.
ASM CONSULTING	Le soumissionnaire a fourni une offre divergente. En effet, il a fourni un Bordereau des prix unitaires, un Devis Quantitatif et Estimatif et un cadre de sous-détails des prix dans lequel il a proposé au 1er étage ligne 12.05 « fourniture et pose de voile pour rideau » au lieu de « fourniture et pose de tringle pour rideau » conformément au DAC.
MASIC BTP	Le soumissionnaire a proposé une offre qui a été jugé d'anormalement basse.
Attributaire	
Nom	**LA MONTAGNE D'HEBRON**
Montant proposé	40 208 184 F CFA TTC
Montant évalué (corrigé)	**40 208 184 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Réfection de l'antenne AnpE du Zou (lot 2)

Prix	**Quarante millions deux cent huit mille cent quatre-vingt-quatre francs CFA Toutes Taxes Comprises**	**40 208 184 F CFA TTC**
Délai d'exécution	**Trois mois**	**03 mois**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	Néant
Autres	Néant	Néant

Lot 3	**Intitulé :** Réfection de l'Antenne AnpE de l'Atacora et aménagement pour faciliter l'accès aux personnes handicapées
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert**
Justification	**Montant prévu au budget**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**N°013/2025/A/ANPE /CCMP/SC du 22 mai 2025.**
Soumissionnaires	
- SAGEC SARL - HARMONIE CONCEPTS - SHAMMAH CORPORATION - MASIC BTP - HIGH BULDING PROTECTION (HBP) - GOD OF LOVE - PACNEST GROUP - Ets GLEVIVI - Ets BUSINESS AFRICA - Ets DEROPH SERVICES - Ste ABAJAYE SARL - Ets 2AKRN - KOBAYE INTERNATIONAL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
-HARMONIE CONCEPTS -SHAMMAH CORPORATION -HIGH BULDING PROTECTION - GOD OF LOVE- -Ets GLEVIVI	Non-respect des modalités de présentation de l'offre conformément à la circulaire n° 2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024.

-Ets DEROPH SERVICES -Ste ABAJAYE SARL- -Ets 2AKRN		
	Arrivé en retard (10h 48) n'a pas émargé dans le registre des offres mais a laissé son plis	
SAGEC SARL	Le soumissionnaire a fourni un Bordereau des Prix Unitaires et un Détail Quantitatif et Estimatif dont la partie concernant l'aménagement d'une rampe d'accès aux handicapés ont été signé par le « **Directeur de STE SECO-AFRIQUE SARL ayant pour Directeur Martial SOTCHOUME** ».	
KOBAYE INTERNATIONNAL	Le soumissionnaire a fourni une liste du matériel dans laquelle le Tank a une contenance de 200 L au lieu de 2000 L conformément au DAC.	
MASIC BTP	Le soumissionnaire a fourni une offre divergente. En effet, il a fourni un Bordereau des prix unitaires, un Devis Quantitatif et Estimatif et un cadre de sous-détails des prix dans lequel il a proposé au B. 1ER ETAGE ligne 2.15 à omis « faux », ligne 2.16 il a mis peinture fom sous dalle au lieu de peinture fom sur mur, ligne 3.15 à omis « faux », ligne 3.16 il a mis peinture fom sous dalle au lieu de peinture fom sur mur.	
ETS BUSINESS AFRICA	L'offre du soumissionnaire n'est pas la plus économique (classée 2ième)	
Attributaire		
Nom	**PACNEST GROUP**	
Montant proposé	32 985 826 F CFA TTC	
Montant évalué (corrigé)	**32 985 826 F CFA TTC**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Réfection de l'Antenne AnpE de l'Atacora et aménagement pour faciliter l'accès aux personnes handicapées (lot 3)	
Prix	**Trente-deux millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille huit cent vingt-six CFA Toutes Taxes Comprises**	**32 985 826 F CFA TTC**
Délai d'exécution	**Trois mois**	**03 mois**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	Néant
Autres	Néant	Néant

Désignation du lot	Attributaire	Montant F CFA TTC
Réfection de l'antenne AnpE de l'Atlantique 2 et aménagement pour faciliter l'accès aux personnes handicapées (lot 1)	AU CŒUR DES SERVICES	**Vingt-huit millions neuf cent cinquante-deux mille trois cent quarante et un (28 952 341)**
Réfection de l'antenne AnpE du Zou (lot 2)	LA MONTAGNE D'HEBRON	**Quarante millions deux cent huit mille cent quatre-vingt-quatre (40 208 184)**
Réfection de l'Antenne AnpE de l'Atacora et aménagement pour faciliter l'accès aux personnes handicapées (lot 3)	PACNEST GROUP	**trente-deux millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille huit cent vingt-six (32 985 826)**
TOTAL		**102 146 351**

La Présidente a clôturé la séance à 18 heures 48 minutes.

Fait à Cotonou, le 25 septembre 2025

La Présidente

KANNINKPO B. Marimar Armande
PRMP/AnpE

Le Rapporteur

POÏ Albert
A-PRMP/AnpE

Les membres

AKOUTA Franck
Rept DPIB

KOUELE David
Rept DAF/AnpE